



Financé par
l'Union européenne



CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES DU PROJET



JEUNESSE
EN ACTION
POUR L'AVENIR DU
TCHAD

*"Jeunesse en action
pour l'avenir
du Tchad !"*



Cette publication a été réalisée
et mise en page par l'ONG ACRA
en Juillet 2025



SOMMAIRE

1. Description Générale	3
1.1 Introduction	3
1.2 MISE EN ŒUVRE	5
2 La Capitalisation des bonnes pratiques	9
2.1 La méthodologie	9
3 Bonnes pratiques identifiées	16
• <i>Bonne pratique 1</i>	16
Financement décentralisé via des subventions à cascade	
• <i>Bonne pratique 2</i>	18
Tandem Sahel : Projets transnationaux pour le renforcement des OSC juvéniles	
• <i>Bonne pratique 3</i>	22
Formation entre pairs pour le renforcement des compétences citoyennes et sociales des jeunes	
• <i>Bonne pratique 4</i>	26
Connecter les acteurs de la recherche et de la société civile à l'échelle transnationale - le symposium international « Jeunes et femmes en action »	
• <i>Bonne pratique 5</i>	32
Renforcement du plaidoyer local à travers les séances provinciales participatives	
• <i>Bonne pratique 6</i>	34
Mobilisation sociale à travers l'expression artistique des jeunes	
4 Recommandations	38
5 Conclusions et perspectives futures	39

DESCRIPTION GENERALE



1.1 Introduction

Le Tchad est aujourd'hui confronté à des tensions sociales et politiques persistantes, alimentées par une combinaison de facteurs : conflits intercommunautaires, pressions sur les ressources naturelles, instabilité régionale, et gouvernance centralisée. Ces dynamiques contribuent à une répartition inégale des ressources économiques, des droits civiques et des opportunités politiques, accentuant les frustrations au sein de larges pans de la population.

Dans plusieurs régions, les dynamiques de conflit sont exacerbées par des fractures économiques, des clivages identitaires et les effets du changement climatique.

Au Moyen-Chari et dans l'Ouaddaï, les affrontements entre éleveurs et agriculteurs se sont intensifiés ces dernières années. Dans le Lac et le Kanem, l'insécurité liée à Boko Haram fragilise la cohésion des communautés. Dans le Borkou, les trafics transfrontaliers et les tensions géopolitiques augmentent les risques d'instabilité. Quant à N'Djamena, capitale sous forte pression démographique, elle reste un épice de mobilisation et de contestation sociale. Dans ce contexte, la jeunesse représente un enjeu clé.

Elle est à la fois la plus exposée aux inégalités et la plus porteuse d'alternatives. Chômage élevé, exode rural, accès limité à l'éducation, manque d'espaces d'expression : **les jeunes tchadiens** font face à de nombreux obstacles. Pourtant, le pays s'appuie sur une communauté juvénile dynamique, animée par une mosaïque d'initiatives et de collectifs issus de la société civile. Le projet a entrepris un travail approfondi pour cartographier cette réalité, en essayant de comprendre les dynamiques locales, et révéler le potentiel de transformation sociale que portent ces initiatives. Cette approche a permis de mieux cibler les besoins, d'identifier des leviers de changement,

et de valoriser l'action des jeunes sur le terrain.

Les femmes, elles aussi, restent en grande partie exclues des processus de dialogue et de décision, malgré leur implication active dans les dynamiques communautaires. Elles continuent de subir des formes multiples de violences et de discriminations, renforcées par des normes sociales défavorables. Leur sous-représentation dans les sphères de pouvoir - qu'il s'agisse des instances politiques, des processus de médiation ou des structures communautaires - limite leur capacité à faire entendre leurs priorités et à participer aux décisions qui les concernent directement.

Dans ce contexte, le projet « *Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad !* » financé par l'Union européenne à travers son Service d'Instruments de Politique Extérieure (FPI) se donne une ambition claire : **faire de la jeunesse un moteur de transformation sociale**. En s'appuyant sur les **organisations de la société civile juvénile**, il entend renforcer les capacités locales de prévention des conflits, promouvoir une citoyenneté active et inclusive, et appuyer l'émergence de nouvelles formes d'expression et de dialogue ancrées dans les réalités du territoire. Plutôt que de proposer des réponses descendantes, le projet cherche à **faire émerger et mettre en circulation une diversité d'initiatives locales** qui mobilisent les jeunes et leurs communautés autour de la reconnaissance des conflits et de leur résolution collective. En combinant **des canaux multiples - artistiques, citoyens, médiatiques, institutionnels, académique** -, il vise à stimuler une prise de conscience partagée et à promouvoir des formes d'engagement accessibles et concrètes. **Le rôle du tissu associatif est ici central** : en tant qu'acteurs enracinés dans les territoires, les organisations de la société civile sont des relais essentiels pour amplifier l'impact des actions, garantir leur légitimité sociale et assurer leur durabilité dans le temps.



Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad !

Objectif global : Contribuer à la prévention et résolution des conflits et au renforcement de la cohésion sociale en renforçant les capacités de la jeunesse et de la société civile juvénile au Tchad

Objectif Spécifique : Les processus de prévention des conflits et de maintien de la paix deviennent plus inclusifs et les jeunes femmes et hommes et leurs associations deviennent agents de consolidation de la paix à N'Djamena et dans les provinces du Lac, Ouaddaï, Kanem, Moyen Chari, Borkou

Durée : 44 mois

Budget total : 1.999.973,38 €

Zones d'intervention : Tchad, 6 provinces : Lac, Kanem, Borkou, Ouaddaï, Moyen Chari, ville de N'Djamena



LA STRUCTURE DU PROJET

1.2 MISE EN ŒUVRE



ACRA ONG italienne fondée en 1968, œuvre pour le développement durable et la justice sociale à travers des interventions dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, de l'économie et de la gouvernance, avec une approche fondée sur les droits et la participation communautaire.

Rôle dans le projet : Chef de file responsable de la mise en œuvre globale de l'action. ACRA a assuré la coordination et la mobilisation des acteurs clés, ainsi que les relations avec le bailleur de fonds et les principales parties prenantes.



GNUCOOP Soc. Coop. Coopérative italienne créée en 2006, spécialisée dans le développement de logiciels, d'applications web et mobiles, de sites internet, ainsi que dans l'administration de bases de données et de systèmes informatiques. GNUCOOP promeut l'utilisation des technologies libres (open source), particulièrement dans les contextes vulnérables et les pays en développement.

Rôle dans le projet : Prestataire international. Elle a apporté un appui global à la digitalisation des approches du projet, à la valorisation des contenus, et à la structuration des ressources à visée pédagogique et participative.



CRASH Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines Institution tchadienne officiellement reconnue en 2007, née de l'initiative de chercheurs locaux désireux de promouvoir la recherche scientifique en anthropologie et sciences humaines pour le développement du Tchad. Le CRASH est un centre de recherche pluridisciplinaire reconnu pour son expertise dans les domaines de la cohésion sociale, du genre et de la jeunesse.

Rôle dans le projet : Prestataire national. Il a joué un rôle central dans l'orientation scientifique du projet, en apportant son expertise pour documenter les réalités locales et appuyer la réflexion stratégique autour de la cohésion sociale et de la transformation des conflits.

RESULTATS ET ACTIVITES

Produit 1 Les capacités des associations de jeunes en matière d'identification, conception et mise en œuvre d'actions concrètes et durables pour la prévention et résolution des conflits locaux et la promotion de la cohésion sociale sont renforcées.

Groupes cibles		
<p>6000 personnes (50% femmes) Directement impliquées dans les actions concrètes de 40 associations de la jeunesse dans la prévention/médiation des conflits au niveau local</p>	<p>120 jeunes femmes Renforcement de leur rôle dans la résolution pacifique des conflits</p>	<p>42 associations des jeunes sélectionnées (H : 4505 - F : 4101) parmi les 267 associations cibles Renforcement des capacités techniques ; opportunité de partenariats ; outils d'analyse, prévention des conflits</p>

Activités			
<p>A1.1 Réalisation d'une cartographie des associations de jeunes 328 OSC a été répertorié et cartographié dans les 6 provinces d'intervention</p>	<p>A1.2 Sélection et renforcement de capacités de 42 associations 9 sessions de formation ont été organisées dans les 6 provinces 305 participant-e-s (159 hommes et 146 femmes)</p>	<p>A1.3 Projets Tandem-Sahel pour 06 Associations de la jeunesse 06 OSC tchadiennes ont été accompagnées dans la mise en œuvre de projets Tandem-Sahel, en collaboration avec 05 OSC burkinabè et 01 OSC sénégalaise</p>	<p>A.1.4 Restitution aux associations du réseau de la jeunesse des compétences acquises 1 restitution a été organisée</p>



Produit 2

Les jeunes et leurs associations ont des compétences renforcées et sont outillés en stratégies de recherche-action pour une compréhension approfondie des conflits propres à chaque contexte.

Groupes cibles				
<p>18 étudiant/es chercheurs (50% femmes) universitaires Réalisation d'analyses sociologiques et anthropologiques Participation de représentant-e-s des 42 OSC partenaires.</p>				
Activités				
<p>A2.1 Analyse sociologique et anthropologique sur les causes et dynamiques des conflits sociaux dans les provinces cibles</p> <p>1 étude a été menée dans les 6 provinces d'intervention par le CRASH en collaboration avec ACRA, et validée en décembre 2023.</p>	<p>A2.2 Bourses d'étude en faveur de chercheurs étudiants universitaires pour analyse sociologique et anthropologique sur les causes et les dynamiques des conflits locaux dans les Provinces d'interventions</p> <p>18 étudiant-e-s ont reçu une bourse pour la réalisation de mémoires sur les conflits locaux.</p> <p>14 mémoires sont finalisées, 4 recherches de terrain sont en cours.</p>	<p>A.2.3 Restitution et dialogue autour des résultats des analyses et recherches effectuées et réalisation de solutions concrètes au sein des communautés</p> <p>6 séances de restitution et dialogue organisées (1 par province)</p>	<p>A2.4 Capitalisation des bonnes pratiques pour la prévention des conflits locaux dans les zones d'intervention et colloque international scientifique anthropologique/ sociologique sur le thème de la cohésion sociale et la prévention des conflits</p> <p>136 candidatures reçues (65 académiques, 71 OSC), 36 contributions sélectionnées (23 académiques, 13 OSC).</p> <p>6 panels, 2 tables rondes, 3 groupes de travail, 1 soirée culturelle réalisées.</p> <p>Participation : plus de 300 personnes.</p>	<p>A2.5 Évaluation de la Théorie du Changement (ToC) : base-line et CAP initial, mi-parcours et finale</p> <p>Collecte mi-parcours réalisée dans les 6 provinces (janvier-février 2024).</p> <p>1 cabinet recruté pour évaluation externe finale.</p>

Produit 3

Les jeunes et les associations de la jeunesse sont dotés des outils créatifs et des bonnes pratiques pour la prévention des conflits et une mobilisation effective et innovante de la jeunesse afin de renforcer la diffusion de messages positifs de cohésion sociale et d'éducation à la citoyenneté.

Groupes cibles	
<p>60 personnes (10% femmes / 90% hommes) travaillant dans les médias et les radios communautaires des 6 provinces¹. Renforcement capacité sur hate speech/fake news utilisation des médias et pratiques de prévention des conflits</p>	<p>6 structures d'encadrement des jeunes et lieux de rencontre des jeunes (5 Maisons de la Culture et 1 e CLAC) Accompagnement dans redynamisation de leur rôle d'agrégation de la jeunesse et revitalisation socioculturelle</p>

Activités		
<p>A3.1 - Parcours de formation pour l'identification et l'application des formes artistiques innovantes visant la sensibilisation et la résolution des conflits locaux et l'éducation à la citoyenneté 06 enquêtes provinciales ont été menées 268 participant-e-s ont été formé-e-s (81 femmes et 187 hommes)</p>	<p>A3.2 - Concours artistique 30 jeunes artistes formés dans 4 catégories artistiques (danse, théâtre, musique et art plastique). Prix remis aux gagnantes de chaque catégorie.</p>	<p>A3.3 Six (6) projets de résidence artistique dans les zones d'intervention 06 résidences artistiques ont été organisées dans les 6 provinces du projet, impliquant 112 jeunes artistes (35 femmes et 77 hommes).</p>
<p>A3.4 Site web pour la coordination des associations, la capitalisation des résultats et la valorisation des données Une plateforme Facebook créée.</p>	<p>A3.5 Formations au profit des media et des jeunes sur hate speech/fake news, utilisation des médias et pratiques de prévention des conflits Les formations se sont déroulées entre juin et août 2024 dans les 6 provinces. 150 participant-e-s formé-e-s, incluant jeunes, médias, OSC et autorités locales.</p>	<p>A3.6 Campagne de sensibilisation sur la cohabitation pacifique au niveau national et provincial 3 campagnes ont été menées 448 personnes ont participé aux activités de lancement dans les 6 provinces (228 hommes, 220 femmes). Les activités réalisées par les OSC ont touché 845.337 personnes. Les spots radio ont atteint une population estimée à 3.779.142 personnes dans les 6 provinces (62 % de la population couverte). 1 série documentaire composée de 12 épisodes a été produite et diffusée sur des antennes nationales, les réseaux sociaux et à travers les activités du projet.</p>

1. Le nombre des femmes travaillant dans les médias et radios communautaires des provinces cible du projet est faible. L'unique exception est Sarh où le nombre est plus équilibré entre hommes et femmes. Le projet fera un plaidoyer auprès des responsables des radios en vue de promouvoir l'égalité hommes-femmes dans ce domaine.

LA CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES

2

2.1 La méthodologie

2.1.1 Contexte de la capitalisation

Le projet « *Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad !* » s'est inscrit, au cours de ces trois années et demie de mise en œuvre, dans un environnement national marqué par des tensions sociales et politiques persistantes, une participation limitée des jeunes aux processus décisionnels, et une marginalisation structurelle des femmes dans l'espace public. À travers les six zones d'intervention - N'Djamena, Lac, Kanem, Ouaddaï, Moyen-Chari et Borkou - les dynamiques locales ont été façonnées par une combinaison de défis sécuritaires, économiques et climatiques, ainsi que par des clivages communautaires ou intergénérationnels.

Les diagnostics participatifs menés en amont et tout au long du projet ont mis en évidence plusieurs problématiques majeures : un accès limité à l'information et aux espaces de dialogue pour les jeunes, une faible représentation des femmes dans les processus de résolution des conflits, une méconnaissance des droits fondamentaux, et des lois en vigueur, ainsi qu'une fragmentation du tissu associatif.

Ces constats ont été confirmés par les premiers relevés d'indicateurs, notamment le faible taux de participation des jeunes aux débats publics, l'insuffisance des compétences locales en matière de médiation, ou encore la prévalence de **stéréotypes de genre** empêchant une cohabitation pacifique durable. Face à ce contexte complexe, le projet a été conçu comme une réponse intégrée visant à renforcer le rôle des jeunes - hommes et femmes - et de la société civile en tant qu'acteurs de transformation sociale et de consolidation de la paix.

Tout au long de cette période, l'action a mobilisé un large réseau d'organisations de la société civile juvénile, qui ont bénéficié d'un accompagnement structuré en matière de renforcement de capacités, de développement de stratégies de recherche-action, de production de connaissances locales et d'engagement citoyen. L'expérience acquise sur le terrain a permis de faire émerger des pratiques concrètes, construites et testées dans le cadre des activités du projet, en interaction étroite avec les réalités de chaque territoire.

Ces démarches, portées par les jeunes et leurs organisations, ont été accompagnées, consolidées et parfois ajustées au fil de la mise en œuvre. Cette richesse contextuelle et cette diversité d'approches ont constitué la base du processus de capitalisation. Dans cette optique, la capitalisation ne constitue pas une activité ponctuelle ou finale, mais bien une démarche transversale visant à documenter les réalités vécues, à structurer les apprentissages issus des initiatives locales, et à nourrir une réflexion collective sur l'évolution des dynamiques sociales dans les espaces concernés. Elle a été pensée dès le départ comme un outil d'appui au pilotage du projet et un levier de mise en valeur des connaissances produites dans les différents volets d'intervention. Le processus a été renforcé par une démarche participative, associant les OSC bénéficiaires, les jeunes leaders et les partenaires techniques afin de collecter, analyser et interpréter les pratiques émergentes.

2.1.2 Objectif et intérêt de la capitalisation

Conformément aux orientations promues par la Commission européenne, qui reconnaît la capitalisation comme un levier pour améliorer l'impact des politiques et mutualiser les apprentissages issus des projets de terrain (EU Best Practice), la capitalisation menée dans le cadre du projet « Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad ! » répond à une ambition centrale : faire de l'expérience acquise sur le terrain une source structurée de connaissances utiles, répliquables et mobilisables au-delà du cycle de mise en œuvre du projet. Elle permet non seulement de mettre en valeur les résultats obtenus, mais aussi de favoriser l'apprentissage collectif, tant pour les bénéficiaires directs que pour les partenaires techniques, institutionnels et communautaires. L'objectif est donc à la fois opérationnel et stratégique. Il s'agit de :

- **Recueillir et organiser les pratiques innovantes** mises en œuvre par les jeunes et leurs organisations dans des contextes souvent marqués par la vulnérabilité, l'exclusion et les tensions sociales ;
- **Analyser les processus, les méthodes et les outils** qui ont conduit à des résultats concrets en matière de prévention des conflits, d'engagement citoyen et de transformation des rapports sociaux, notamment en ce qui concerne le genre ;
- **Tirer des leçons apprises - positives ou critiques** -, pour comprendre ce qui fonctionne, ce qui est à ajuster, et dans quelles conditions une pratique est transférable à d'autres contextes locaux ou régionaux ;

- **Consolider une mémoire collective du projet**, en documentant les récits, les témoignages, les outils pédagogiques, les approches de sensibilisation et les expériences de terrain ;
- **Diffuser ces enseignements** sous forme de fiches, rapports, modules ou ressources numériques, en facilitant leur appropriation par d'autres initiatives locales ou par les décideurs publics.

L'intérêt de cette démarche va bien au-delà d'un simple exercice de restitution. Elle constitue un **outil stratégique de renforcement des capacités et de plaidoyer**, qui valorise les connaissances du terrain que les jeunes ont mobilisées tout au long du projet, et qui ont contribué de manière décisive à orienter et structurer les actions mises en œuvre en faveur de la consolidation de la paix. En effet, la capitalisation permet de mettre en valeur les actions mises en œuvre par le projet, qui ont contribué à structurer et à renforcer des dynamiques et aspirations locales déjà existantes en faveur de la cohabitation pacifique, de l'accès à la parole publique et d'une redéfinition plus équitable des rôles sociaux des jeunes femmes et hommes. Le projet a ainsi constitué un levier pour faire émerger, appuyer et rendre visibles ces dynamiques latentes, en les ancrant dans des cadres d'intervention cohérents et partagés. Dans un pays où les fractures sociales et générationnelles persistent, ce travail de capitalisation vise également à laisser les résultats du projet à disposition des acteurs locaux et institutionnels, afin d'alimenter une réflexion commune sur les leviers possibles de changement. Il participe enfin à la durabilité des acquis du projet, en donnant à ses résultats une portée collective, mémorisable et transmissible.



2.1.3 Description de la méthodologie utilisée : division en étapes

La démarche de capitalisation du projet *Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad !* a été conçue comme un processus transversal, intégré au pilotage stratégique du projet. Elle ne s'est pas limitée à une simple restitution d'expériences, mais s'est fondée sur une dynamique de collecte participative et partagée, impliquant directement les organisations de la société civile juvénile et les bénéficiaires finaux dans l'identification et l'analyse des pratiques porteuses. Cette approche visait à valoriser l'expertise des acteurs engagés, à reconnaître leur rôle central dans la mise en œuvre locale, et à recueillir des perspectives diversifiées sur les réussites, les défis et les apprentissages du projet. Le processus de capitalisation, en tant que démarche complexe, s'est déroulé entre mars et mai 2025, en intégrant plusieurs phases de collecte et d'analyse de données issues directement du terrain. Il a été enrichi par les retours provenant des six zones d'intervention du projet : N'Djamena, Borkou, Kanem, Lac, Ouaddai et Moyen-Chari, permettant ainsi d'intégrer les spécificités locales dans l'identification et l'évaluation des pratiques les plus significatives.

2.1.4 Données mobilisées au cours du projet

La collecte d'informations dans le cadre de la capitalisation s'est appuyée sur le dispositif de suivi-évaluation mis en place dès les premières phases du projet. Ce système de monitoring régulier n'a pas seulement permis de suivre l'état d'avancement des activités et de disposer de données actualisées et fiables ; il a également fourni un cadre d'observation continue des dynamiques locales, essentiel pour comprendre l'évolution des contextes d'intervention, évaluer les effets concrets des actions menées, et détecter les éléments à fort potentiel de transformation. Ces données ont ainsi constitué un socle structurant pour identifier, analyser et documenter les pratiques les plus pertinentes, dans une perspective d'apprentissage et de transfert.

Dès les premières étapes de mise en œuvre, le projet *Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad !* a accordé une attention particulière à la collecte de données de terrain, à la fois qualitatives et quantitatives, pour mieux comprendre les dynamiques locales de conflit, de paix et de participation sociale. Une étude socio-anthropologique approfondie a été réalisée dans les six provinces d'intervention, en collaboration avec le CRASH, qui en a produit un rapport de synthèse validé par le bailleur en 2023. En parallèle, une cartographie détaillée de 328 organisations de la jeunesse actives a été réalisée dans l'ensemble des zones couvertes par le projet. Elle a permis d'identifier leur ancrage territorial, leurs domaines d'action, leur niveau d'organisation et leurs besoins de renforcement. Ces données ont nourri la stratégie d'accompagnement du projet, facilité la sélection des 42 OSC partenaires, et permis une analyse fine de leur potentiel de mobilisation sociale en matière de cohésion et de prévention des conflits. De leur côté, 18 jeunes chercheurs ont été accompagnés dans la conduite de recherches de terrain, sur des thématiques liées à la citoyenneté, au genre, à la cohésion sociale et aux conflits communautaires. Leurs travaux ont été encadrés scientifiquement par le CRASH et soutenus financièrement par le projet. Les résultats issus de ces productions – rapports des OSC, mémoires des chercheurs, étude CRASH et analyse de la Baseline initiale ainsi que le rapport des ateliers de restitution réalisés par le CRASH – ont alimenté une réflexion collective et interdisciplinaire, consolidée au fil des réunions de coordination entre partenaires. Mais c'est surtout lors des ateliers provinciaux de capitalisation, organisés en 2025 avec la participation active des OSC bénéficiaires, que les enseignements les plus pertinents ont pu être partagés, discutés et structurés collectivement. Ce croisement entre savoirs locaux, analyses scientifiques et expériences de terrain constitue l'une des bases les plus solides de la capitalisation finale.



2.1.5 Les passages

La collecte de données spécifique à la capitalisation a suivi une démarche structurée en plusieurs étapes complémentaires, visant à recueillir des informations qualitatives et quantitatives directement issues du terrain, avec la participation active des parties prenantes du projet.

1. Revue documentaire et cadrage initial

Le processus a débuté par l'analyse de la documentation disponible : rapports d'activités des OSC, grilles de suivi, fiches projet, cadres logiques, comptes rendus de réunions et autres productions issues du projet. Cette revue documentaire a permis d'avoir une première lecture transversale des thématiques abordées et d'identifier des éléments précurseurs de bonnes pratiques. Des réunions préparatoires ont été organisées avec les partenaires de mise en œuvre et les coordinateurs provinciaux, afin de valider les outils de collecte, les critères d'analyse, et d'assurer un alignement méthodologique. Cette phase de cadrage a également permis de programmer les ateliers et focus groupes dans les différentes zones du projet.

2. Pré-identification et mobilisation des acteurs

Sur la base des documents analysés et des échanges préparatoires, une première sélection de pratiques prometteuses a été réalisée, selon des critères de pertinence locale, d'efficacité prouvée, de potentiel d'innovation et de transférabilité. Une fiche type de capitalisation a été élaborée pour standardiser la collecte de données qualitatives sur ces pratiques. Cette phase a été accompagnée d'un travail de mobilisation et d'explication auprès des OSC, pour les impliquer activement dans le processus et garantir une dynamique participative dès le départ.

3. Collecte de données sur le terrain

La collecte s'est déroulée dans les six zones d'intervention - N'Djamena, Lac, Kanem, Ouaddaï, Moyen-Chari et Borkou - à travers une série d'activités complémentaires :

- *Ateliers provinciaux de capitalisation*
- *Focus groupes avec les OSC*

Six focus groupes ont été organisés avec les représentants des 41 organisations de la société civile soutenues par le projet dans chacune des provinces ciblées (N'Djamena, Lac, Kanem, Ouaddaï, Moyen-Chari et Borkou), afin de recueillir leurs perceptions sur les changements apportés par les projets, leur évaluation des activités réalisées et les initiatives perçues comme les plus pertinentes. Ces rencontres, qui se sont tenues successivement à N'Djamena le 2 mai 2025, à Sarh et Abéché le 3 mai 2025, à Bol le 5 mai 2025, à Faya le 6 mai 2025 et à Mao le 7 mai 2025, ont permis de faire émerger les dynamiques locales, les stratégies déployées par les OSC, les résultats atteints ainsi que les principaux défis rencontrés dans l'exécution des initiatives communautaires. Les focus groupes ont constitué un espace privilégié de réflexion partagée, facilitant l'identification collective des pratiques jugées les plus impactantes. Les focus groupes ont réuni au total **83 participant-e-s**, dont **30 femmes**, représentant **36,1 %** de l'ensemble. Ils ont constitué un espace privilégié de réflexion partagée, facilitant l'identification collective des pratiques jugées les plus impactantes.

PROVINCE	H	F
N'Djamena	7	8
Sarh	11	4
Abéché	11	4
Bol	8	6
Faya	7	3
Mao	9	5

- *Entretiens semi-directifs avec des parties prenantes diverses*

En complément, 74 entretiens individuels ont été réalisés auprès de bénéficiaires et d'acteurs clés afin de recueillir des retours nuancés sur les activités du projet. Les personnes interrogées ont été sélectionnées dans une logique de diversité de profils afin de capter une pluralité de points de vue. Parmi elles figuraient des représentants des autorités locales, des journalistes, des jeunes leaders communautaires, ainsi que des artistes engagés, agissant soit à titre individuel, soit au sein d'associations. Ces entretiens ont mobilisé au total 54 hommes et 20 femmes, soit environ 27 % de femmes, illustrant un effort d'inclusion malgré des déséquilibres persistants dans certains secteurs. Dans ce cadre, six entretiens ont également été menés auprès des OSC partenaires au Burkina Faso et au Sénégal ayant collaboré aux initiatives transnationales prévues par le projet. Ces échanges ont apporté un éclairage précieux sur les facteurs de réussite, les obstacles rencontrés et les conditions ayant favorisé ou freiné la mise en œuvre des pratiques identifiées comme porteuses.

- *Consultations et échanges avec les parties prenantes du projet*

Tout au long de la mise en œuvre, des réunions régulières ont été organisées avec les parties prenantes du projet, à la fois dans le cadre du suivi technique et en préparation de la capitalisation. Ces moments d'échange ont permis de valider les observations recueillies, d'ajuster les critères de sélection des bonnes pratiques et de croiser les regards entre les différents niveaux d'intervention. À cela se sont ajoutées des interviews contribuant à affiner l'analyse des dynamiques de mise en œuvre.

4. Analyse croisée et formalisation

Les informations issues des ateliers, des focus groupes et des entretiens ont été analysées de manière transversale pour en dégager des tendances communes, mais aussi des spécificités locales. Les pratiques retenues ont été synthétisées sous forme de **fiches de capitalisation**, détaillant les objectifs, la méthode, les résultats, les effets perçus, les limites éventuelles, et les conditions de répliquabilité.





BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES

3

3.1 Identification et structuration des bonnes pratiques

Le processus de capitalisation a permis de faire émerger un ensemble cohérent de pratiques porteuses issues de la mise en œuvre du projet. Celles-ci ont été regroupées selon trois axes principaux, qui reflètent la structure même du projet et ses leviers d'action : **le renforcement des organisations de la société civile (OSC), la production de connaissances à travers la recherche-action, et l'amplification de l'impact par la mobilisation sociale et les formes artistiques.**

- **Renforcement des OSC et autonomisation locale**

Les bonnes pratiques identifiées dans ce domaine concernent les dynamiques de structuration, d'apprentissage entre pairs, de gestion autonome des microprojets et de création de partenariats. Ces démarches ont permis à des OSC locales, souvent peu accompagnées auparavant, de monter en compétence, de gagner en légitimité et de devenir des actrices crédibles de la prévention des conflits à l'échelle communautaire.

- **Recherche-action et production de savoirs situés**

Les travaux menés par les 18 chercheurs universitaires et les projets de recherche-action portés par les 42 OSC ont permis de documenter les causes profondes des tensions, les perceptions locales des conflits, ainsi que les pratiques de cohabitation pacifique existantes. Cette connaissance a constitué un socle précieux pour orienter les stratégies du projet et construire des actions adaptées aux réalités spécifiques de chaque territoire.

- **Mobilisation sociale et amplification par l'art et les médias**

Le troisième axe rassemble les pratiques ayant mobilisé les communautés à travers des formats participatifs et innovants : **résidences artistiques, concours, campagnes de sensibilisation, théâtre de rue, slam, arts plastiques...** Loin d'être accessoires, ces formes artistiques ont permis de **traduire des messages complexes en langages accessibles**, de stimuler l'expression citoyenne des jeunes et de créer des espaces de dialogue inclusif. Elles ont aussi renforcé la visibilité des initiatives et leur acceptation sociale, ouvrant ainsi la voie à leur pérennisation et à leur diffusion dans d'autres contextes.

En structurant ainsi les bonnes pratiques autour de ces trois piliers, le projet met en lumière des approches complémentaires qui, ensemble, contribuent à renforcer les capacités locales de prévention des conflits et à faire émerger une culture de paix portée par les jeunes eux-mêmes.



Bonne pratique 1

Financement décentralisé via des subventions à cascade



Objectif de la bonne pratique

Renforcer les capacités des organisations de jeunes à concevoir et gérer des initiatives locales, et garantir une mise en œuvre enracinée, agile et adaptée aux réalités du territoire.

Contexte de mise en œuvre

Le mécanisme a été structuré autour d'un appel à projets, lancé auprès des OSC locales identifiées et accompagnées par le projet. Après la sélection des OSC des formations plus spécifiques à la gestion de projet ont été mises en place. Au total, 42 OSC ont été sélectionnées pour recevoir un financement direct.

Ces OSC ont mis en œuvre des actions variées - campagnes de sensibilisation, forums communautaires, actions culturelles, formations - en lien avec la citoyenneté, la cohésion sociale, le genre et la prévention des conflits. ACRA a assuré un rôle de coordination et de contrôle de qualité, tout en laissant une marge d'action significative aux partenaires. Des dispositifs de suivi ont permis d'encadrer les dépenses, vérifier le respect des critères de transparence, et appuyer les bénéficiaires en cas de besoin.

Résumé de la bonne pratique

Dans le cadre du projet « *Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad !* », le mécanisme de subventions à cascade a permis de financer directement les initiatives portées par 42 organisations de la société civile juvénile dans six zones d'intervention. Ce dispositif a représenté un levier stratégique pour promouvoir des actions de terrain adaptées aux besoins locaux, tout en renforçant la légitimité, la visibilité et la capacité opérationnelle des OSC bénéficiaires. En optant pour une approche décentralisée du financement, le projet a renforcé le rôle des acteurs locaux dans la mise en œuvre des actions, tout en leur apportant un appui technique et un encadrement continu. Cette proximité avec les communautés a favorisé une meilleure compréhension des enjeux contextuels, une plus grande flexibilité dans l'exécution, et une meilleure appropriation des résultats.

Innovation et valeur ajoutée

Le mécanisme a permis une capillarité des interventions sur le territoire, atteignant des zones reculées souvent exclues des programmes classiques. En transférant la mise en œuvre des actions aux OSC locales, il a favorisé l'émergence d'un leadership communautaire, renforçant leur crédibilité et leur légitimité auprès des autorités et des bénéficiaires. Chaque OSC a pu jouer un rôle actif dans sa communauté, en adaptant ses messages et ses formats aux réalités socioculturelles du terrain. Les approches développées ont mobilisé des formats variés et innovants : théâtre de rue, débats communautaires, slam, sport et campagnes sur les réseaux sociaux. Ces outils ont permis de traduire des messages complexes en langages accessibles et culturellement pertinents. À Faya, par exemple, la formation de jeunes ambassadeurs de la paix et leur intervention dans les établissements scolaires ont conduit à une baisse tangible des violences entre élèves. Dans le Kanem, certaines OSC ont même souligné que depuis le lancement des activités, « *nous n'avons enregistré aucun cas de conflit dans nos établissements* ».



Les OSC ont aussi relevé que ce mécanisme a contribué à renforcer leur identité, leur structuration interne et leur capacité de plaidoyer local. Pour plusieurs d'entre elles, ce soutien a constitué une véritable école de rigueur, notamment dans le suivi administratif et financier.

Défis observés et mesures d'ajustement

L'une des principales limites observées concernait la lourdeur administrative et les exigences procédurales qui ont parfois ralenti le démarrage des activités. Pour y faire face, plusieurs mesures d'ajustement ont été mises en place: **Accompagnement technique renforcé** (coaching, mentoring, réunions régulières) ; **Révision des calendriers d'exécution** pour pallier les retards initiaux; Appui à la rédaction des TdR et à la gestion budgétaire ; Soutien ponctuel aux OSC dans la gestion de leurs relations avec les autorités locales. La qualité des résultats a souvent dépendu de l'expérience initiale des OSC, d'où l'importance d'un accompagnement différencié et de formations préalables adaptées au niveau réel des organisations.

Conditions de reproductibilité et de durabilité

Le modèle est reproductible dans tout contexte où il existe un tissu associatif local actif. Pour en garantir la durabilité, il est essentiel de :

- Prévoir un accompagnement continu, en particulier en gestion financière.
- Intégrer des mécanismes de capitalisation en continu (fiches, rapports, partages).
- Travailler en lien étroit avec les autorités locales pour renforcer la reconnaissance des OSC.
- Porter une attention particulière à la phase de sélection, non pas en fonction du niveau de structuration des organisations, mais pour s'assurer de l'engagement et de la motivation réelle des jeunes porteurs d'initiatives.

Leçons apprises

- 1. Le financement à cascade renforce l'autonomie** des acteurs locaux et accroît leur responsabilité dans la mise en œuvre.
- 2. Il permet une appropriation plus forte des résultats**, une visibilité accrue des OSC auprès de leur communauté, ainsi qu'un renforcement de leur reconnaissance, tant de la part des communautés locales que des partenaires institutionnels et techniques.
- 3. Ce mécanisme joue un rôle central dans la structuration du tissu associatif**, à condition qu'il soit assorti de formations, d'un suivi et d'une souplesse opérationnelle.
- 4. Il facilite également la transmission de messages sensibles** - comme la promotion de la cohabitation pacifique - en s'appuyant sur un langage, des formats et des canaux de communication reconnus et acceptés localement. En outre, le fait que les initiatives soient portées par des acteurs locaux, indépendants des structures étatiques ou des ONG internationales, renforce leur légitimité aux yeux des communautés et leur capacité à toucher un public plus large, y compris dans des zones parfois moins accessibles.

Bonne pratique 2

Tandem Sahel - Projets transnationaux pour le renforcement des OSC juvéniles



Objectif de la bonne pratique

Promouvoir la coopération entre jeunes d'organisations sahéennes pour renforcer les capacités locales, stimuler l'innovation citoyenne et structurer des réponses partagées aux défis du territoire.

Contexte de mise en œuvre

Les six zones d'intervention du projet présentent des caractéristiques sociales et institutionnelles communes, similaires à celles d'autres pays de la région : un tissu associatif encore fragile, un accès limité des jeunes aux mécanismes de décision, et des opportunités réduites de formation ou de valorisation de leurs initiatives citoyennes. Dans ces environnements marqués par des inégalités structurelles et une participation civique souvent marginale, il est apparu essentiel de créer des espaces favorables à l'échange de savoirs et à la co-construction d'actions adaptées aux réalités locales. C'est dans cette perspective qu'a été conçue l'action **Tandem Sahel**, un dispositif de coopération transnationale entre jeunes et organisations issues du Tchad, du Burkina Faso et du Sénégal. Cette initiative répond à un double besoin : renforcer les capacités des OSC locales en matière de conception et de gestion de microprojets, tout en stimulant la circulation d'expériences entre acteurs sahéens confrontés à des défis similaires. Grâce à ce cadre, les organisations participantes ont pu bénéficier d'un véritable échange de connaissances contextualisées, allant au-delà du simple transfert de compétences. Il s'est agi d'un processus d'enrichissement mutuel, fondé sur le partage d'outils, de pratiques inspirantes, mais aussi de réflexions critiques sur les conditions de succès des initiatives locales.

Les partenariats construits dans le cadre du Tandem Sahel ont ainsi permis de renforcer la légitimité des actions menées au niveau local, tout en ouvrant la voie à des collaborations durables entre OSC de la région. Des visites croisées, des forums conjoints, des échanges numériques et même des plateformes inter-OSC ont vu le jour, illustrant une volonté réelle de pérenniser ces liens.

Ce contexte de mise en œuvre, ancré dans les besoins réels des territoires et soutenu par une vision régionale partagée, a constitué un terreau fertile pour l'émergence de projets porteurs de changement social, cohérents, et potentiellement transférables dans d'autres zones du Sahel.

Résumé de la bonne pratique

Le Tandem Sahel a permis de mettre en relation des organisations de jeunesse issues du Tchad, du Burkina Faso et du Sénégal dans une dynamique de co-construction de microprojets locaux, ancrés dans des problématiques partagées. Grâce à un accompagnement méthodologique d'ACRA, les binômes transnationaux ont pu concevoir, mettre en œuvre et documenter des actions concrètes, portées par les jeunes et en réponse à leurs réalités sociales. La capitalisation a montré que cette approche a renforcé l'appropriation des enjeux par les acteurs locaux tout en favorisant l'émergence de réseaux durables de coopération.



Innovation et valeur ajoutée

L'aspect innovant de cette bonne pratique réside dans sa capacité à relier des acteurs locaux issus de contextes nationaux différents autour de problématiques communes. En favorisant un échange horizontal de compétences, le Tandem Sahel a permis aux jeunes d'apprendre les uns des autres tout en adaptant les outils à leurs environnements spécifiques. Cette démarche a généré des projets à forte valeur contextuelle (ex. médiation communautaire, cousinage à plaisanterie, journées communautaires, marathons de la tolérance), tout en ouvrant la voie à une reconnaissance mutuelle et à des **coopérations régionales durables**, fondées sur la solidarité entre pairs.

Défis observés et solutions apportées

La coordination à distance a parfois posé des défis logistiques et de synchronisation entre les pays impliqués. À cela se sont ajoutées des **disparités de niveau organisationnel et de maîtrise administrative**. Pour y faire face :

- des appuis méthodologiques renforcés ont été fournis par ACRA (formations, coaching en ligne, révision des outils) ;
- l'utilisation de plateformes numériques (WhatsApp, Google Meet) a facilité la continuité des échanges ;
- des binômes ont mis en place des **protocoles de collaboration formalisés**, parfois prolongés au-delà du projet

Conditions de reproductibilité et de durabilité

Le Tandem Sahel est aisément transférable à d'autres contextes sahéliens, à condition de disposer : d'un cadre de facilitation souple et structuré, d'OSC locales disposées à s'investir dans une dynamique de co-apprentissage, et d'un appui méthodologique externe pour harmoniser les pratiques.

La durabilité repose notamment sur les liens de confiance tissés entre les organisations, qui se prolongent au-delà de l'accompagnement formel, et sur la production d'outils partagés (guides, fiches pratiques, supports de sensibilisation). À cela s'ajoute la **mise en place de plateformes numériques partagées**, telles que des groupes WhatsApp réunissant des jeunes issus de plusieurs pays, qui facilitent la continuité des échanges, le partage d'expériences et la diffusion des messages de sensibilisation au-delà des frontières nationales.

Leçons apprises

1. Les jeunes sont capables de construire des réponses pertinentes à des défis complexes lorsqu'ils disposent d'un espace d'autonomie, de reconnaissance et de soutien.
2. La collaboration transnationale, **quand elle repose sur le dialogue d'égal à égal**, renforce non seulement les compétences, mais aussi la conscience collective d'un destin régional partagé.
3. Le projet a montré que l'**ancrage local** et la **vision régionale** peuvent se renforcer mutuellement si les mécanismes de coordination sont bien pensés et adaptés aux réalités des OSC





Bonne pratique 3

*Formation entre pairs
pour le renforcement
des compétences
citoyennes et sociales
des jeunes*



Objectif de la bonne pratique

Renforcer les compétences des jeunes par l'apprentissage mutuel, en valorisant l'expérience directe comme levier de transformation sociale locale.

Contexte de mise en œuvre

Les différentes zones d'intervention du projet présentent des caractéristiques structurelles communes qui compliquent, à des degrés divers, l'implication des jeunes dans les dynamiques de changement social. Dans ces régions, souvent éloignées des centres de décision, les organisations de la société civile restent fragiles, les opportunités de formation limitées, et la transmission des savoirs entre jeunes insuffisamment structurée. Malgré la motivation et l'engagement de nombreux jeunes acteurs, les écarts en termes de compétences, d'accès à l'information ou de capitalisation d'expériences freinent l'impact durable de leurs initiatives. Face à ce constat, le projet a développé un dispositif de formation entre pairs, visant à renforcer les compétences des jeunes à travers des échanges horizontaux fondés sur l'expérience directe. Cette approche est née du besoin de créer des espaces d'apprentissage accessibles, inclusifs et adaptés aux réalités locales, où les jeunes puissent se former mutuellement sur des thématiques telles que le genre, la citoyenneté, la résolution pacifique des conflits ou encore la gestion associative. Elle s'appuie sur l'idée que les savoirs contextualisés, lorsqu'ils sont partagés entre égaux, sont plus facilement appropriés, mobilisables, et porteurs de changement.

Résumé de la bonne pratique

Une série de formations entre pairs a été mise en place afin de favoriser le développement de compétences citoyennes, sociales et techniques parmi les jeunes. Ce dispositif, fondé sur une logique horizontale d'échange de savoirs, a permis à des jeunes formés d'en former d'autres sur des thématiques telles que la prévention des conflits, la gouvernance participative, les violences basées sur le genre, ou encore la gestion associative.

Innovation et valeur ajoutée

L'approche de formation entre pairs s'est révélée particulièrement pertinente dans le contexte tchadien, où les jeunes sont souvent perçus comme bénéficiaires passifs des actions de développement. En inversant ce paradigme, la bonne pratique valorise les compétences déjà présentes au sein des communautés juvéniles, en positionnant certains jeunes comme formateurs de leurs pairs. Cette méthode favorise un apprentissage horizontal, plus interactif, fondé sur la confiance, la proximité générationnelle qui donne toute sa valeur à l'expérience directe acquise par les jeunes dans le cadre de leurs engagements associatifs. Contrairement aux formations descendantes souvent perçues comme abstraites ou déconnectées, la formation entre pairs permet de transmettre des savoirs de manière contextualisée, à travers des exemples concrets, un langage commun, et des dynamiques pédagogiques plus engageantes.



Elle stimule également la responsabilisation des jeunes formateurs, renforce leur leadership, et crée une dynamique d'émulation positive au sein des groupes. Par ce biais, elle contribue non seulement au renforcement des compétences techniques et citoyennes, mais aussi à l'émergence d'un tissu associatif plus autonome, cohérent et capable de porter des initiatives durables à l'échelle locale.

Défis observés et mesures d'ajustement

Dans certaines zones plus reculées, le manque d'espaces adéquats pour organiser les sessions ou la disponibilité limitée des jeunes ont ralenti la mise en œuvre. Pour y remédier, les partenaires locaux ont opté pour des formats mobiles ou informels et ont intégré les sessions dans des événements déjà programmés par les OSC. Une autre difficulté résidait dans la disparité de niveaux entre pairs formateurs et bénéficiaires : des temps de préparation renforcés ont alors été mis en place afin d'harmoniser les contenus et les outils pédagogiques.

Conditions de reproductibilité et de durabilité

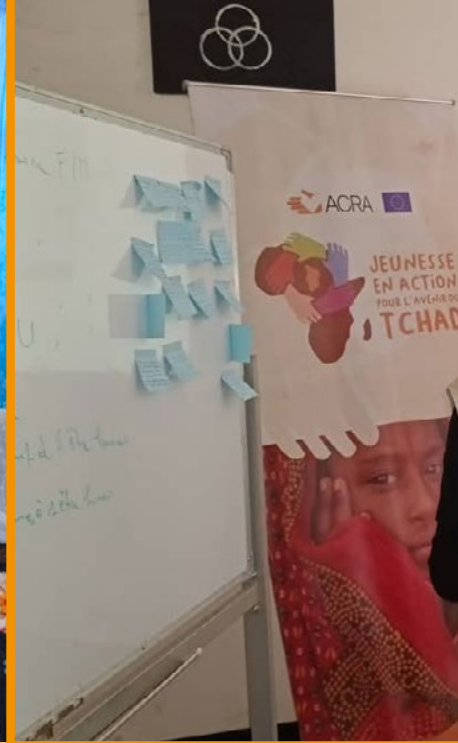
La formation entre pairs est facilement transférable à d'autres contextes sahéliens ou communautaires. Sa durabilité repose sur :

- l'existence d'un noyau de jeunes engagés, issus des OSC locales ;
- des ressources pédagogiques simples et adaptables, que le projet a commencé à compiler (modules, fiches, guides) ;
- un appui institutionnel des partenaires pour structurer l'accompagnement des jeunes formateurs.

Cette approche pourrait être renforcée par la création de **communautés de pratiques interrégionales**, pour mutualiser les expériences et enrichir les contenus.

Leçons apprises

1. Former entre pairs permet non seulement de transmettre des savoirs, mais aussi de **renforcer la cohésion, l'estime de soi et la légitimité des jeunes dans leur rôle d'acteurs du changement** ;
2. Le succès de cette approche dépend fortement d'un **encadrement initial de qualité** et d'une **souplesse organisationnelle** permettant de s'adapter aux contraintes locales ;
3. Elle **transforme la relation à l'apprentissage**, en cultivant une dynamique d'échange, de confiance et d'appropriation active, indispensable à une citoyenneté engagée et durable.



Bonne pratique 4

Connecter les acteurs de la recherche et de la société civile à l'échelle transnationale - Le Symposium International «Jeunes et femmes en action» et les bourses d'étude



Objectif de la bonne pratique

Créer un cadre de dialogue structuré et légitime pour que les jeunes et les femmes partagent leurs initiatives, renforcent leur visibilité et participent à la définition des priorités d'action pour la paix et l'inclusion.

Contexte de mise en œuvre

Dans les six zones ciblées - N'Djamena, Lac, Kanem, Moyen Chari, Ouaddai et Borkou - les jeunes et les femmes engagés dans la transformation sociale se heurtent à une faible reconnaissance institutionnelle et à des opportunités limitées d'expression dans les sphères décisionnelles. Ces territoires, souvent éloignés des pôles politiques ou académiques, ont exprimé un besoin fort de mise en réseau et de reconnaissance des expériences de terrain. Le symposium a répondu à cette attente en créant un pont entre les territoires d'intervention et les acteurs nationaux, régionaux et internationaux. Il a offert une plateforme de restitution des actions locales, mais aussi d'échange critique entre OSC, chercheurs, décideurs publics et médias. Cette rencontre a également servi de levier pour inscrire certaines thématiques clés - comme l'autonomisation des jeunes ou l'approche genre - dans un débat public plus large.

Résumé de la bonne pratique

En juin 2024, le Symposium International « *Jeunes et femmes en action : symposium sur la prévention des conflits et l'égalité de genre* » s'est tenu à N'Djamena, au CEFOD, sous le haut patronage du Ministère de la Femme et de la Protection de la Petite Enfance. Organisé conjointement par les projets « Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad ! » et « Le défi de la crise oubliée », l'événement a réuni environ **300 participants**. Les panelistes, académiciens et représentants de la société civile, ont été sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures diffusé en février 2024. Au total, **65 candidatures académiques** et **85 dossiers d'OSC** ont été reçus, parmi lesquels **23 contributions académiques** et **13 d'OSC** (dont deux bénéficiaires du projet) ont été retenues. Les participants venaient de différentes provinces du pays, ainsi que de l'étranger. L'événement a constitué un moment fort d'échange et de visibilité, favorisant le dialogue interculturel et la mise en réseau d'acteurs engagés sur les questions de jeunesse, de genre et de paix. Cette rencontre d'envergure a offert un espace de dialogue intergénérationnel, intersectoriel et transnational, dédié à la valorisation des initiatives de jeunesse en matière de paix, de genre et de citoyenneté active. L'approche a mêlé témoignages de terrain, échanges d'expériences, réflexions stratégiques et apports académiques.

Le symposium a également été l'occasion de mettre en valeur les travaux de recherche menés par **les boursiers soutenus par le projet à travers des bourses d'étude**. En tant que jeunes chercheurs issus des provinces d'intervention, ils ont présenté les résultats de leurs analyses sur les dynamiques de conflit, la citoyenneté et la cohésion sociale.



Leur implication a permis de stimuler la production de savoirs locaux, de renforcer les liens entre recherche académique et société civile, et de souligner l'importance d'investir dans des dispositifs de soutien à la recherche appliquée au niveau communautaire. Le symposium a permis d'identifier des pistes concrètes pour renforcer l'ancrage local et la reconnaissance institutionnelle des actions portées par les jeunes et les femmes.

Les participants ont particulièrement salué la diversité des profils représentés, la qualité des échanges et la liberté de parole offerte aux jeunes, souvent relégués à un rôle secondaire dans ce type de cadre.

Innovation et valeur ajoutée

Le symposium a innové à plusieurs niveaux : il a été conçu comme un espace horizontal d'échange, où les jeunes étaient au centre du dispositif - non seulement bénéficiaires, mais aussi intervenants, animateurs et producteurs de savoirs. Les formats participatifs (ateliers, restitutions croisées, cercles de réflexion) ont été largement appréciés. Plusieurs participants ont souligné avoir vécu une expérience valorisante, motivante et structurante.

« Je me suis senti écouté et pris au sérieux. Cela m'a donné confiance pour continuer à m'impliquer dans ma communauté. »

Le croisement entre savoirs locaux, pratiques associatives et apports académiques a permis une co-construction de recommandations plus riches et plus adaptées aux réalités du terrain.

Défis observés et mesures d'ajustement

La coordination logistique a été complexe, notamment pour assurer la participation effective de délégations issues de zones reculées. Ce défi a été surmonté par une planification anticipée et un appui renforcé à la mobilité. L'articulation entre différents types de savoirs (institutionnels, associatifs, scientifiques) a aussi nécessité un effort d'animation spécifique, basé sur des formats participatifs (ateliers, tables rondes, restitutions croisées).

Conditions de reproductibilité et de durabilité

La reproductibilité de cette bonne pratique repose sur : la mobilisation d'un réseau d'acteurs diversifiés dès la conception de l'événement ; l'inscription du symposium dans une dynamique de capitalisation partagée ; les recommandations produites. Sa durabilité est renforcée par l'impact du plaidoyer produit collectivement, qui peut nourrir d'autres espaces de concertation et contribuer à influencer les politiques publiques.

Leçons apprises

1. Lorsqu'ils disposent d'un espace de parole légitime, **les jeunes sont en mesure de formuler une vision stratégique** et réaliste des priorités de leur génération ;
2. **Le croisement des savoirs et la reconnaissance mutuelle** entre acteurs institutionnels, chercheurs et jeunes activistes **génèrent des propositions solides, ancrées et innovantes** ;
3. Un événement de ce type gagne à être pensé comme un processus, et non comme une simple vitrine : **le suivi, la circulation des recommandations et la valorisation des productions sont essentiels pour transformer les échanges en leviers concrets de changement.**









Bonne pratique 5

Renforcement du plaidoyer local à travers les séances provinciales participatives



Objectif de la bonne pratique

Promouvoir le dialogue entre jeunes, OSC et autorités afin de faire émerger des engagements publics concrets pour la paix et la cohésion sociale.

Contexte de mise en œuvre

Dans un contexte national où les jeunes et leurs organisations peinent encore à accéder aux espaces de concertation institutionnelle, la nécessité de construire des passerelles entre société civile et autorités est apparue comme une priorité. Le déficit de dialogue structuré, combiné à une faible reconnaissance des initiatives citoyennes locales, limite la portée des actions portées par les jeunes sur le terrain. C'est pour répondre à ce besoin de connexion et de visibilité que les séances de plaidoyer ont été conçues. En créant un cadre de rencontre entre porteurs d'initiatives et acteurs institutionnels, elles ont permis de faire émerger des priorités partagées, d'amorcer un dialogue plus fluide, et de renforcer la légitimité des propositions issues de la base. Ces séances ont ainsi ouvert un espace stratégique pour repositionner la parole des jeunes dans le débat public et appuyer la construction de politiques mieux enracinées dans les réalités locales. Les données issues des questionnaires montrent que la majorité des participants se sont sentis totalement libres de s'exprimer et ont relayé les discussions dans leurs cercles professionnels, communautaires ou administratifs.

Certains ont souligné que « *cette activité est devenue pour nous une boussole* » pour l'action publique (cheffe de quartier, Lac), et qu'elle a « *renforcé la collaboration entre les autorités et les OSC sur le terrain* » (gendarme, Kanem).

Résumé de la bonne pratique

Dans le cadre du projet, des séances de plaidoyer ont été organisées à l'échelle provinciale pour valoriser les initiatives portées par les jeunes, faciliter leur interaction avec les décideurs publics, et encourager la prise en compte de leurs propositions dans les politiques locales. Ces rencontres ont constitué des espaces de discussion multipartites où les résultats des projets ont été présentés publiquement, suscitant un dialogue ouvert avec les autorités, leaders communautaires, et partenaires. Cette approche a renforcé la transparence, la légitimité des OSC, et favorisé des alliances durables autour des enjeux de citoyenneté et de paix.

Innovation et valeur ajoutée

L'innovation réside dans le format participatif, public et inclusif de ces séances : loin d'être de simples remises de rapport, elles ont permis des restitutions dynamiques avec débats ouverts, implication des autorités locales, valorisation des savoirs des jeunes et identification de solutions participatives face aux problématiques identifiées sur le terrain. Plusieurs OSC ont souligné combien ces séances ont renforcé leur visibilité et leur légitimité aux yeux des institutions et des communautés.



La mobilisation des leaders communautaires - chefs traditionnels, religieux et figures locales - a permis d'éviter les résistances et de créer un environnement favorable à l'écoute et à l'adhésion collective. Des représentants de la police, de la gendarmerie, des services sociaux et de l'éducation ont exprimé leur volonté d'être mieux intégrés dans les futures sessions, en particulier pour traiter les conflits scolaires, fonciers, intercommunautaires ou encore les violences de genre.

« Ces forums renforcent notre capacité à intervenir efficacement et à relayer les recommandations au sein de nos services. » (commissaire de police, Moyen-Chari)

« Nous devons faire en sorte que toutes les couches sociales soient représentées - des jeunes aux anciens, des femmes aux personnes handicapées. » (cheffe de quartier, Lac)

Défis observés et mesures d'ajustement

Des difficultés logistiques ont été notées dans certaines provinces (notamment en matière de coordination des acteurs locaux), mais elles ont été surmontées grâce à une préparation minutieuse en amont, et au soutien opérationnel des partenaires. La participation de certaines autorités s'est avérée difficile à obtenir dans les premières phases: des rencontres préalables de sensibilisation ont permis d'anticiper et de lever ces freins.

Les participants ont formulé plusieurs recommandations concrètes :

- **Allonger la durée des séances** (4 à 5 jours) pour permettre des échanges plus riches et inclusifs ;
- **Décentraliser** les activités au niveau des arrondissements ;
- Renforcer la **diversité des profils invités**, notamment des femmes, des jeunes filles-mères, des personnes en situation de handicap, et des leaders religieux.

Conditions de reproductibilité et de durabilité

Pour être reproduites, ces séances doivent reposer sur : un travail préparatoire étroit avec les OSC locales pour identifier les résultats à valoriser ; une mobilisation des autorités et leaders d'opinion en amont ; une démarche participative qui donne un rôle actif aux jeunes dans la présentation et la défense de leurs propositions. Leur durabilité dépend aussi de la capacité des partenaires à intégrer ce type d'exercice dans les mécanismes habituels de suivi-évaluation et de gouvernance locale.

Leçons apprises

1. Le plaidoyer public renforce la redevabilité et le dialogue intergénérationnel

Ces séances permettent aux jeunes de se positionner comme acteurs crédibles face aux autorités, tout en favorisant la transparence et l'implication institutionnelle autour d'enjeux concrets.

2. Elles contribuent à instaurer une culture locale du dialogue

En impliquant OSC, leaders communautaires et bénéficiaires, ces espaces renforcent les liens sociaux et favorisent la reconnaissance mutuelle entre acteurs publics et société civile.

3. Leur efficacité repose sur une dynamique de suivi et de continuité

Pour produire des effets durables, ces forums doivent être pensés comme des processus réguliers et évolutifs, capables d'alimenter les politiques publiques locales à partir des réalités de terrain.

Bonne pratique 6

Mobilisation sociale à travers l'expression artistique des jeunes



Objectif de la bonne pratique

Stimuler la participation citoyenne des jeunes à travers la création artistique comme vecteur d'engagement social et de transformation collective.

Contexte de mise en œuvre

Les six zones d'intervention du projet - N'Djamena, Lac, Kanem, Ouaddaï, Moyen-Chari et Borkou - présentent des défis communs : faiblesse des structures associatives, manque d'espaces d'expression pour les jeunes, et accès limité aux outils de mobilisation. Dans ces contextes, l'art s'est imposé comme un levier puissant pour toucher un public large, notamment les jeunes en situation d'exclusion ou à faible niveau d'éducation. Les formations artistiques et les concours ont été organisés localement, en s'appuyant sur des dynamiques existantes et des partenariats avec des artistes locaux et des organisations culturelles. Ce choix a permis de garantir la proximité avec les bénéficiaires et de s'ancrer dans les réalités culturelles des territoires.

Résumé de la bonne pratique

Dans le cadre du projet, les activités artistiques ont été conçues comme un moyen original et inclusif de sensibilisation, d'expression citoyenne et de mobilisation sociale. Ces actions ont compris des ateliers de formation artistique destinés aux jeunes (notamment en théâtre, arts plastiques, musique) dans le cadre des résidences créatives ainsi que l'organisation d'un concours artistique interprovincial. Le concours a offert un espace d'expression structuré, valorisant les talents locaux et permettant de traiter des thématiques sociales fortes - telles que la paix, la cohésion sociale, la lutte contre les inégalités de genre ou encore l'engagement des jeunes - à travers des formes artistiques variées. Les œuvres produites ont été présentées lors de journées publiques, donnant lieu à des échanges entre artistes, membres de la société civile et autorités locales. L'ensemble de ces initiatives a reposé sur la conviction que l'art est un langage universel, capable de franchir les barrières linguistiques, éducatives et sociales. En intégrant l'art dans ses actions, le projet a renforcé la participation citoyenne à travers des moyens accessibles, créatifs et fédérateurs. Pour beaucoup de jeunes interrogés, c'était la première fois qu'ils participaient à une formation artistique structurée. Les témoignages font état d'un renforcement de confiance, de nouvelles compétences acquises, et d'une forte volonté de transmission.



Innovation et valeur ajoutée

Le caractère innovant de cette bonne pratique réside dans l'usage de l'art comme outil de dialogue social, de plaidoyer et de sensibilisation communautaire. Contrairement aux campagnes classiques de communication, les productions artistiques - chansons, pièces de théâtre, dessins, slams - ont permis une forte appropriation locale et un accès élargi à toutes les couches de la population. Cette démarche a contribué à : **renforcer la visibilité des jeunes artistes**, à travers des restitutions publiques ; **favoriser des collaborations interprovinciales**, dont plusieurs sont encore actives (groupes WhatsApp, projets de featuring, troupes mixtes) ; développer des compétences transversales (créativité, expression orale, travail d'équipe) ;

« Grâce au théâtre, j'ai pu apprendre à mieux m'exprimer, à travailler mon corps, ma voix et transmettre un message à travers une histoire vraie. »

« C'est important parce que la jeunesse tchadienne aime la musique, et c'est par là qu'on peut leur parler de paix. »

Défis observés et solutions apportées

Certaines localités ont connu des difficultés logistiques pour mobiliser des artistes ou mettre en œuvre des ateliers techniques (manque de matériel, absence de formateurs spécialisés). Ces contraintes ont été surmontées grâce à la flexibilité des partenaires locaux, au partage de ressources entre OSC, et à la mobilisation de compétences artistiques déjà présentes dans les territoires.

Conditions de reproductibilité et de durabilité

Cette approche est transférable à d'autres contextes sahéliens ou communautaires, à condition d'identifier les ressources artistiques locales et d'assurer un accompagnement pédagogique adapté. La durabilité est renforcée par l'ancrage territorial des actions, le faible coût des outils utilisés (théâtre de rue, chant, dessin) et la forte motivation des jeunes bénéficiaires. Certaines participantes ont indiqué vouloir organiser des causeries ou restitutions dans leur quartier ou leur troupe artistique, et plusieurs ont déjà initié des projets collaboratifs.

Leçons apprises

1. L'art constitue un moyen d'expression inclusif et transformateur

Il dépasse les barrières de genre, d'âge ou de condition socio-économique et permet de créer un langage commun autour de la paix et de la cohésion.

2. Les activités artistiques génèrent une forte adhésion sociale

Elles inspirent, rassemblent et facilitent la diffusion des messages grâce à des formats populaires et accessibles.

3. Impliquer les jeunes comme créateurs renforce leur engagement durable

En produisant eux-mêmes les contenus, les jeunes se positionnent en tant qu'acteurs du changement culturel et social dans leur communauté.





L'ART DE LA PAIX, LA PAIX PAR L'ART

RECOMMANDATIONS

4

L'ensemble des actions menées a permis de faire émerger un constat fondamental : **les jeunes, lorsqu'ils sont accompagnés, reconnus et responsabilisés, deviennent des acteurs clés et crédibles de la cohésion sociale, de la prévention des conflits et de la transformation territoriale.** Leur créativité, leur enracinement local et leur volonté de contribuer au changement sont autant de ressources à mobiliser dans toute stratégie de développement durable et inclusif.

À partir de ces bonnes pratiques, plusieurs recommandations opérationnelles peuvent être formulées pour les partenaires institutionnels, techniques et communautaires :

- 1. Poursuivre et renforcer l'accompagnement des organisations de jeunesse**
Les OSC animées par des jeunes ont montré une capacité réelle à concevoir et mettre en œuvre des initiatives pertinentes, mais elles restent souvent fragiles sur le plan organisationnel. Il est essentiel de prolonger les efforts de renforcement de capacités (gouvernance interne, gestion de projet, plaidoyer), tout en facilitant leur accès à des mécanismes de financement souples et adaptés.
- 2. Ancrer les bonnes pratiques dans les politiques publiques locales**
Les expériences réussies du projet – en particulier dans les domaines du plaidoyer communautaire et de la mobilisation artistique – doivent être reconnues comme des outils complémentaires aux approches institutionnelles. Les autorités locales ont un rôle clé à jouer pour intégrer ces pratiques dans les cadres de planification territoriale et renforcer les synergies avec la société civile.
- 3. Maintenir l'art comme outil de communication sociale**
Les résultats obtenus grâce aux activités artistiques montrent que l'art est un levier puissant de mobilisation, particulièrement dans des contextes où l'accès à l'information et à l'éducation est limité. Il est recommandé d'encourager la diffusion et la reconnaissance de ces pratiques dans les programmes de sensibilisation, d'éducation à la paix et de dialogue intergénérationnel.
- 4. Favoriser les approches participatives et horizontales**
Le projet a démontré la pertinence des méthodes fondées sur l'échange entre pairs, la co-construction avec les bénéficiaires, et l'apprentissage collectif. Ces approches permettent de générer un savoir partagé, mieux adapté aux réalités locales, et de renforcer l'autonomie des acteurs de terrain. Leur diffusion plus large peut contribuer à améliorer la qualité et la durabilité des interventions.
- 5. Soutenir la capitalisation continue comme outil de pilotage**
La capitalisation ne doit pas être vue uniquement comme une activité de clôture, mais comme un processus continu d'apprentissage, d'ajustement et de valorisation des expériences. Il est recommandé d'inclure des outils simples de documentation, de suivi qualitatif et de partage des leçons apprises tout au long des projets.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES FUTURES

L'expérience capitalisée dans le cadre de ce projet montre avec force que la jeunesse tchadienne, lorsqu'elle est écoutée, outillée et reconnue, peut jouer un rôle déterminant dans les dynamiques de transformation sociale.

Les bonnes pratiques identifiées illustrent la diversité des stratégies efficaces lorsqu'elles sont co-construites avec les acteurs de terrain.

Le projet a également mis en lumière l'importance des méthodes inclusives et participatives pour la consolidation de la paix. En s'appuyant sur des outils accessibles - comme l'expression artistique, les forums communautaires ou les ateliers entre pairs - il a su toucher des publics souvent éloignés des circuits classiques d'intervention. Cette approche fondée sur la proximité, le respect des savoirs locaux et l'ouverture au dialogue s'est révélée d'une grande pertinence.

Cette vision suppose de rompre avec les logiques descendantes et de construire, pas à pas, des alliances nouvelles entre générations, institutions et société civile, territoires et cultures. Dans ce sens, les acquis du projet ne doivent pas être perçus comme des expériences ponctuelles, mais comme des jalons pour repenser durablement les modalités d'intervention et d'engagement en faveur de la jeunesse.

La capitalisation n'est donc pas une fin en soi, mais un point de départ.

Elle ouvre la voie à de nouvelles coopérations, à des adaptations locales, à des évolutions stratégiques dans la manière même de penser les projets en lien avec la jeunesse et la paix. Elle appelle aussi à un engagement renouvelé des partenaires, pour que ces initiatives ne restent pas isolées, mais s'inscrivent dans une dynamique systémique et durable de changement social.





JEUNESSE EN ACTION POUR L'AVENIR DU TCHAD



ACRA est une ONG, laïque et indépendante, fondée en 1968. ACRA compte plus de 50 ans d'activités au Tchad. Dans ce contexte, les domaines d'intervention d'ACRA sont: l'éducation, la protection de l'enfant, la souveraineté alimentaire, l'accès à l'eau potable, la gestion des ressources naturelles et l'appui aux initiatives économiques.

www.acra.it  @ACRATCHAD



Cette publication a été réalisée à travers l'appui de l'Union européenne.
Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité d'ACRA
et ne représente pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.